

B
I
O
D R O I T
I
V
E C O L O G I E
R
S
I
T
E C O N O M I E

COLLOQUE PROSPECTIF SUR L'ÉCONOMIE ET LE DROIT DE LA BIODIVERSITÉ

OLERON, 2 – 5 AVRIL 2013

MISSION POUR L'INTERDISCIPLINARITE

INSTITUT ÉCOLOGIE ET ENVIRONNEMENT

INSTITUT DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

COMITE SCIENTIFIQUE Ingela ALGER, Stefano BOSI, Patrice BOURDELAIS, Isabelle DOUSSAN, Nathalie HERVE-FOURNEREAU, Jean-Charles HOURCADE, Françoise GAILL, Lionel RAGOT, Jean-Michel SALLES, Katheline SCHUBERT, Stéphanie THIEBAULT

ORGANISATION Stefano BOSI, Agathe EUZEN, Stéphanie THIEBAULT

CONTACTS Stefano BOSI (INSHS) stefano.bosi@cnrs-dir.fr
Agathe EUZEN (INEE) agathe.euzen@cnrs-dir.fr

Dans le cadre de la Mission pour l'Interdisciplinarité, le CNRS organise un séminaire de réflexion prospective sur l'économie et le droit de la biodiversité du 2 au 5 avril 2013 à Oléron.

Les organismes vivants, dans leur diversité, s'adaptent et évoluent en réponse aux variations à court terme et aux changements à long terme de l'environnement. Le croisement des informations issues des modèles (océan-atmosphère), des archives paléontologiques, naturelles et historiques (milieux diversement anthropisés) conduit à estimer que la biosphère est aujourd'hui confrontée aux changements les plus importants et les plus rapides qu'elle n'ait jamais connus. Si la vitesse et l'ampleur des processus et leurs mécanismes restent à définir, de nombreux signes témoignent d'une 6^e crise majeure de la biodiversité : extinctions d'espèces, changements d'aires de distribution, invasions, évolution d'agents pathogènes, qualité des ressources et des paysages. La lutte contre l'érosion de la biodiversité constitue un enjeu majeur pour l'homme et ses sociétés. Le temps nécessaire pour retrouver un nouvel équilibre est sans commune mesure avec le temps des sociétés humaines.

Un des défis actuels consiste à évaluer la biodiversité et ses fonctions en tant que ressource et services. Au-delà du potentiel d'innovation et de ressources de chaque espèce, il est envisagé d'attribuer à la biodiversité un rôle « d'assurance » face aux variations de l'environnement. Compte tenu des enjeux écologiques et socio-économiques, ce séminaire impliquera, des juristes, des écologues, des économistes et s'articulera en quatre ateliers et une table ronde finale qui impliquera des grands témoins.

- A1 Valeurs et services de la biodiversité
- A2 Equilibres - déséquilibres, résilience, irréversibilité et incertitude
- A3 Vulnérabilité, inégalités écologiques, justice environnementale
- A4 Modélisation

Chaque atelier sera animé par trois scientifiques (un juriste, un écologue, un économiste) reconnus et chargés de préparer un texte commun de réflexion prospective. Pour ce faire, chaque animateur mobilisera des chercheurs du réseau de pertinence. Chaque atelier sera présenté et discuté au cours d'une demi-journée. Le dernier jour sera consacré à une table ronde sur le changement de paradigme.

PROGRAMME

AVRIL	MARDI 2	MERCREDI 3	JEUDI 4	VENDREDI 5
<i>PETIT DEJEUNER</i>		<i>07H30</i>	<i>07H30</i>	<i>06H00</i>
MATIN		ATELIER 2 09H00 – 12H00	ATELIER 4 09H00 – 12H00	NAV. RETOUR ¹ 07H00
<i>DEJEUNER</i>		<i>12H30</i>	<i>12H30</i>	
APRES-MIDI	NAVETTE ALLER ² 15H00 ACCUEIL ET CAFE 16H00 – 16H30 OUVERTURE 16H30 – 17H00 ATELIER 1 17H00 – 20H00	ATELIER 3 14H00 – 17H00 CAFE 17H00	TABLE RONDE GRANDS TEMOINS 14H00 – 17H00 CAFE 17H00	
<i>DINER</i>	<i>20H30</i>	<i>20H00</i>	<i>20H00</i>	
SOIREE	DISCUSSIONS	DISCUSSIONS	LIBRE	

¹ 07h00 du vendredi 5 avril : navette du CAES de Saint Pierre d'Oléron à la Gare de La Rochelle.

² 15h00 du mardi 2 avril : navette de la Gare de La Rochelle au CAES de Saint Pierre d'Oléron.

A1 VALEURS ET SERVICES DE LA BIODIVERSITE

2 AVRIL, 17H00 – 20H00

L'être humain fait partie intègre de l'écosystème "Terre". En tirant ses richesses de cet écosystème, l'être humain laisse des empreintes profondes sur les autres espèces. Comment peut-on déterminer les valeurs qu'il faudrait attacher à ces empreintes, à court terme et à long terme ? Afin de répondre à ces questions, une approche visant à intégrer sciences économiques, écologie et droit semble s'imposer. Cet atelier visera à explorer des manières dont une telle intégration pourrait se faire.

Animateurs

DROIT :	Gilles MARTIN Isabelle DOUSSAN
ÉCOLOGIE :	Denis COUVET
ECONOMIE :	Jean-Michel SALLES

A2 EQUILIBRES - DESEQUILIBRES, RESILIENCE, IRREVERSIBILITE ET INCERTITUDE

3 AVRIL, 09H00 – 12H00

Longtemps, l'humanité a été soumise aux lois de la fatalité naturelle, catastrophes météorologiques, sismiques, écologiques. Aujourd'hui ce sont les milieux naturels qui apparaissent vulnérables aux actes intentionnels ou non intentionnels de l'homme.

Les systèmes écologiques et sociaux relèvent de la théorie des systèmes dynamiques ouverts complexes. Ils partagent à ce titre de nombreuses caractéristiques : multiplicité d'équilibres, divergence entre conditions de stabilité globale et de stabilité locale, vulnérabilité à des crises systémiques, écologiques ou financières, indéterminisme, phénomènes chaotiques, hystérésis et sensibilité aux conditions initiales.

Il est souvent avancé que les systèmes sociaux diffèrent profondément des systèmes écologiques parce que composés d'humains conscients et donc à même de les gérer et de les piloter. Sans s'appesantir excessivement sur cette prétendue capacité supérieure de l'homme à contrôler son environnement social, la thèse interroge l'importance de l'information dans la régulation d'un système. Elle questionne également la portée de la régulation juridique dans des contextes controversés et incertains.

L'objectif de l'atelier est de confronter les méthodes et les concepts mobilisés par la biologie et l'économie et le droit pour étudier des systèmes dynamiques complexes en univers aléatoire et d'explorer les parentés et les différences dans la manière de piloter, ou de gérer, des systèmes écologiques ou sociaux.

Animateurs

DROIT :	Philippe BILLET Nathalie HERVE-FOURNEREAU
ÉCOLOGIE :	Wolfgang CRAMER
ECONOMIE :	Jean-Pierre AMIGUES

A3 VULNERABILITES, INEGALITES ECOLOGIQUES, JUSTICE ENVIRONNEMENTALE

3 AVRIL, 14H00 – 17H00

Hissé au rang de priorité politique, ce triptyque invite les chercheurs en écologie, économie et droit à renouveler l'analyse des relations entre les systèmes socioéconomiques et écologiques à l'aune de l'objectif du développement durable. Il contribue à enrichir et renforcer les réflexions sur l'étroitesse et la complexité des liens entre les dimensions sociales et environnementales dudit développement et les politiques de protection de la biodiversité. L'identification, l'évaluation et la reconnaissance spatio-temporelle des états évolutifs de vulnérabilité écologique (espèces, espaces, milieux naturels) et sociale (pays, populations, personnes) et d'inégalités se conjuguent avec la construction de modèles normatifs dynamiques. Le renforcement des exigences de responsabilités communes mais différenciées et des impératifs de solidarité intra et intergénérationnelles offre des cadres d'expression à la justice environnementale appréhendée dans ses différentes facettes (distributive, procédurale, réparatrice).

Animateurs

DROIT : **Agnès MICHELOT**
ECOLOGIE : **Luc ABBADIE**
ECONOMIE : **Charles FIGUIERES**

A4 MODELISATION

4 AVRIL, 09H00 – 12H00

Les écologues, comme les économistes, font appel à la modélisation pour étudier et comprendre les processus et dynamiques d'un écosystème, pour les uns, d'une économie, pour les autres. Les modèles sont également utilisés pour les travaux de prospectives. L'objet de cet atelier est de faire partager les expériences de modélisation de ces deux communautés, de chercher à les articuler avec les outils et concepts juridiques et d'explorer la faisabilité et la pertinence de modèles couplés, hybrides, sur les problématiques de la biodiversité (à l'instar des expériences positives de cette catégorie de modèles dans le domaine du changement climatique).

Animateurs

DROIT : **Marie-Pierre CAMPROUX-DUFFRENE**
Sandrine MALJEAN-DUBOIS
ECOLOGIE : **Hélène MORLON**
ECONOMIE : **Katheline SCHUBERT**

GRANDS TEMOINS

4 AVRIL, 14H00 – 17H00

DROIT : **Gilles MARTIN**
ECOLOGIE : **Michel LOREAU**
ECONOMIE : **Jean-Charles HOURCADE**